

Le 27 avril 2022

Le groupe Demant annonce son intention de céder son activité d'implants auditifs tout en assurant le soutien à vie des patients existants.

Chers partenaires,

Nous vous informons que le groupe Demant a décidé de cesser ses activités dans le domaine des implants auditifs et qu'en conséquence, a négocié un accord avec l'intention de céder Oticon Medical à la société Cochlear. La transaction fait suite à un examen des options stratégiques pour ce secteur d'activité, y compris la manière d'assurer le meilleur support à vie des patients utilisateurs des solutions Oticon Medical.

Depuis la création d'Oticon Medical en 2007, le groupe Demant a investi de manière significative dans les solutions auditives implantables, et les employés d'Oticon Medical ont travaillé sans relâche pour offrir une technologie de pointe à des milliers de patients à travers le monde. Cela a permis de franchir de nombreuses étapes importantes. Cependant, le groupe Demant a conclu que la perspective de devenir leader mondial dans le domaine des implants auditifs n'est pas réalisable dans un délai raisonnable sans avoir recours à des investissements disproportionnés. Dans cette optique, le groupe Demant a pris la décision de cesser ses efforts dans le domaine des implants auditifs.

Par conséquent, le groupe Demant considère qu'il est dans le meilleur intérêt des patients et de l'entreprise de céder son activité d'implants auditifs à la société Cochlear, leader mondial des solutions auditives implantables. Dans le cadre de la transaction, Cochlear s'est engagé à continuer à assurer le suivi des patients et utilisateurs actuels d'Oticon Medical, aujourd'hui et dans le futur.

Le groupe Demant et la société Cochlear ont tous deux annoncé cet accord le mercredi 27 avril 2022 par voie de communiqué aux marchés. Dans ce communiqué, Søren Nielsen, Président et CEO du groupe Demant, déclare : « Surmonter les défis de la perte auditive – et vivre avec une technologie implantable – est un parcours à vie, et nous pensons que poursuivre ce parcours avec Cochlear est la meilleure option pour nos patients. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer des impacts minimaux de la cession envisagée sur nos clients, nos patients, ainsi que sur les employés Oticon Medical, qui ont fourni des prestations au-delà des attentes et sont parmi les plus brillants de l'industrie ».

Dig Howitt, Président Directeur Général de Cochlear, ajoute : « Nous sommes impatients d'accueillir l'ensemble des clients et des patients d'Oticon Medical dans la famille Cochlear. Guidés par notre mission d'innover et de fournir des bénéfices auditifs à vie, nous chercherons à nous assurer que les clients et les patients d'Oticon Medical continuent à bénéficier de solutions auditives à vie. Nous travaillerons en étroite collaboration avec le groupe Demant pour assurer une transition transparente de l'activité vers Cochlear afin de garantir un accès continu à la technologie actuelle d'Oticon Medical pour les clients et les patients dans les années à venir. Nous développerons des processeurs de son et des services de nouvelle génération qui permettront aux utilisateurs de passer vers la plateforme technologique de Cochlear et d'en bénéficier au fil du temps. L'acquisition d'Oticon Medical nous

donnera une plus grande envergure et nous permettra d'augmenter nos investissements dans la R&D et les activités de croissance du marché. »

La transaction envisagée implique la vente d'Oticon Medical, qui comprend les implants cochléaires (IC) et les systèmes auditifs à ancrage osseux (BAHS). La transaction ne peut avoir lieu que si elle est approuvée par les autorités compétentes. Si elle est approuvée, l'accord devrait devenir définitif au cours du deuxième semestre de 2022.

Nous sommes sincèrement désolés de l'incertitude ou du désagrément que cela pourrait causer, tant à vous qu'à vos patients. Vous serez contactés par votre représentant Oticon Medical dès que possible pour vous apporter plus d'informations. Soyez assurés que toute l'équipe Oticon Medical continue à faire tout son possible pour vous accompagner, ainsi que vos patients, pendant la phase de transition.

Concernant l'activité systèmes d'implants cochléaires, nous mettrons tous nos efforts pour soutenir les patients existants, en continuant à leur proposer des renouvellements, des accessoires et le service après-vente.

Concernant l'activité systèmes d'implants à ancrage osseux, nous continuerons à fonctionner normalement, avec notamment la disponibilité à venir de la famille Ponto 5.

Nous vous invitons à contacter votre représentant Oticon Medical pour toute autre question.

Nous tenons à vous remercier sincèrement pour la confiance accordée à notre société, à nos produits et à notre équipe, ainsi que pour votre soutien et votre collaboration au fil de ces années. Vos patients utilisateurs de solutions Oticon Medical seront bien pris en charge dans le futur.

Toute l'équipe Oticon Medical reste à votre entière disposition.

Sincères salutations,

David Veran

Directeur Oticon Medical France

